

**SIVU DES MASSIFS DU GARD RHODANIEN
DELIBERATION N° 42/2018
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 20 mars 2018**

Le vingt décembre deux mille dix-sept, les membres du comité syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle de réunion du comité syndical à Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur PETITJEAN. Liste des présents par ordre alphabétique des villes.

Afférents au Comité	Qui ont pris part à la délibération
35	21

Présents : (21) M. MASSE; M.MONTANE, M VOLLE; M.COCHET; M. ROUBAUD; M. LECOMTE; M. FOURNIER; M ISABEL ; M. MERCIER ; M. BOUZIGUE ; M. MICHEL; M. REYNOLD DE SERESIN; M. SUAU; M. VENDETTI; M. LICINI; M. CHARBONNEL; M. MAIRESSE. ; M. PETITJEAN; M. AZNAR ; M. PAILHON ; M. CLERC.

Présent avec voix consultative : M JULLIARD ; M MILLOT

Absents : (14) M.LEFRANCOIS ; M. COUSTON ; M. BORDARY ; M. PRIVAT ; M. TRICHOT ; M. PRADIER ; M. GANDI ; M. CLEMENT; M. FABROL ; M. ROURE ; M. CARON ; M. BEDECHE ; M. GEOFFRAY ; MME CHAMPETIER.

Secrétaire de séance : M.COCHET

**OBJET : Attribution du marché 2018-01 de travaux de mise aux normes et de réparation des infrastructures des DFCI du SIVU des massifs du Gard rhodanien sur le territoire des communes de :
AIGUEZE, GOUDARGUES, ISSIRAC, LUSSAN, MONTCLUS, ST ANDRE DE ROQUEPERTUIS et VERFEUIL.**

Vu la proposition de devis estimatif des travaux du chargé du dispositif DFCI des services de la DEEAR – Environnement des services du Département du Gard,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence du SIVU des massifs du Gard rhodanien numéro 2503 du 11/01/2018 paru dans le réveil de midi,

Considérant que suite à cette annonce, sept offres ont été réceptionnées dont une hors délais,

Suite à l'ouverture des plis, l'analyse des offres a été confiée à la société ONF méditerranée,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres qui s'est tenue le vendredi 9 février à 11 heures a donné un avis favorable à l'unanimité au classement des offres ci-dessous :

Après débats, le conseil syndical décide d'attribuer les lots aux candidats suivants :

Lot 1 : Travaux de Génie Civil

Lot 1A : Normalisation à l'entreprise : « SAS CHAPUS et DUARTE » pour : 37 850 € HT

Lot 1B : Réparations à l'entreprise « SAS CHAPUS et DUARTE » pour : 16 420 € HT

Soit pour le lot 1A et 1B : la somme de 54 270 € HT à l'entreprise « SAS CHAPUS et DUARTE »

Pour information : ces lots étaient estimés à 77 000 € HT.

Lot 2 : Travaux de Signalisation

Fourniture et pose de 25 panneaux et mâts à l'entreprise « SAS CHAPUS et DUARTE » pour : 4 375 € HT

Pour information : ce lot était estimé à 4 250 € HT.

Lot 3 : Travaux de Débroussaillage

Création de gabarit de sécurité et création de bandes débroussaillées de sécurité à l'entreprise « SAS FTF » pour : 29 050 € HT

Pour information : ce lot était estimé à 30 600 € HT

Fait et délibéré à Saint Nazaire, le 20 mars 2018.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication

le

